

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 Février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bretenières, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain SCHMITT, Maire.

Présents : Mesdames Sandrine CHUARD, Marie-Louise LAGARDE, Nathalie GUYON, Messieurs Frédéric DURET, El Houssin SOUNNI, Alain SCHMITT, Gilles PERROT

Secrétaire de séance : Mr Frédéric DURET

La séance débute par la signature du registre des délibérations et du registre des comptes rendus.

Les documents étant signés, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10

1. 2021-02 OBJET : LOCATION DE TERRAIN "PRE MOUROT"

Monsieur le Maire fait savoir qu'il est nécessaire d'établir un bail de location de la parcelle communale « Pré Mourot », sise à BRETENIERES (Jura), cadastrée ZA N°0046 et d'une contenance de 83 ares 80.

Il ajoute que le preneur actuel, Monsieur Damien BABET, est exploitant agricole à Asnans-Beauvoisin (Jura)

Le Conseil, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les décisions suivantes :

- Un bail de location d'une durée de 9 années, prenant effet le 1^{er} mars 2021, sera signé avec Monsieur Damien BABET ;
- Le loyer annuel est fixé à 63 € et évoluera selon l'indice annuel en vigueur chaque année ; il sera versé dans les caisses du comptable du Trésor de Poligny dans le courant de chaque mois d'avril.

2. QUESTIONS DIVERSES :

- **Point sur les travaux Logement et Mairie :**

Les travaux du logement se déroulent correctement. L'escalier tournant a été renforcé et sécurisé par le menuisier conformément aux prévisions. Les peintures sont terminées, il reste à poser les papiers aux murs.

Cage d'escalier : le sol a été décaissé et une dalle de béton réalisée. Les murs et plafonds sont recouverts de placoplâtre. Le petit dégagement sous toiture à l'entrée du logement a été fermé en placoplâtre et sera donc inutilisé à l'avenir. L'escalier est en fabrication et devrait être installé semaine 11. L'électricité est refaite et opérationnelle.

Salle des archives : un avenant aux travaux a été signé pour poser du placoplâtre sur le mur extérieur et l'isoler avec 10 cm de laine de verre, suite à un constat de fragilité des plâtres ne permettant pas de fixer les goulottes électriques. Le passage des gaines électriques est réalisé et terminé. Cependant un second constat de bois dégradé sur les entourages de

fenêtres nous amène à soumettre un nouveau devis à la signature pour le remplacement de celles-ci. Pour une cohérence générale dans le rendu final du sol il est proposé également de refaire poncer les planchers et de les vernir. Montant du devis, fenêtres en PVC sur mesure et réfection des planchers : 3400 €.

Le conseil valide à l'unanimité la signature de ces avenants.

Voirie : En attendant le retour des accords de subventions accordées, le conseil valide la réfection des points critiques nécessaires à savoir, virage de la route rue des prés et affaissement route de Seligney.

- ONF AMENAGEMENT FORESTIER :

Conformément aux décisions du conseil municipal du 22 Juin 2018, les parcelles suivantes seront intégrées dans le nouveau plan de gestion 2021.

ZA 23 - 32a60 - commune de Bretenières

ZC 08 - 30a80 - commune de Bretenières

ZC 47 - 70a00 - commune de Bretenières

Rendez-vous pris le 5 Mars avec l'ONF (Mr Delamarre) pour déterminer les futures ventes de bois.

- Numérisation des actes d'Etat Civil. L'ensemble des 1278 actes ont été numérisés pour la période de 1793 jusqu'en 2018. Ils seront intégrés informatiquement par le SIDEC prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H30

Prochaine réunion de conseil prévue : Le Mercredi 31 Mars 2021 à 18h.

Le Maire

Alain SCHMITT

